



L'instantané du cacao 2022-2023



Refaçonner l'avenir de la culture du cacao

Cocoa Horizons, c'est quoi ?

Le cacao est généralement cultivé par de petits exploitants agricoles dans des zones équatoriales reculées. La chaîne d'approvisionnement est confrontée à des défis majeurs : manque de ressources empêchant les cultivateurs d'investir dans leurs terres, travail généralisé des enfants, violations des droits humains, arbres vieillissants, épuisement des sols, effets du changement climatique, absence d'infrastructures communautaires (écoles, accès à l'eau potable, routes goudronnées, etc.).

En 2015, Barry Callebaut a créé la Fondation Cocoa Horizons avec pour ambition de **soutenir la prospérité des cultivateurs de cacao en instaurant des communautés autonomes qui protègent la nature et les enfants.**

Le programme est déployé dans sept pays par les entités de Barry Callebaut. En Côte d'Ivoire, nous collaborons avec Touton, Sucden et ETG afin d'étendre nos activités.

L'impact et la transparence sont au cœur de notre action. C'est pourquoi notre rapport annuel audité détaille la manière dont les fonds sont utilisés pour obtenir des résultats tangibles au profit des communautés de cultivateurs et cultivatrices.

Quelle est notre approche du changement ?

Notre conduite du changement est axée sur la collaboration et l'innovation :

- Nous travaillons avec **des experts et des partenaires innovants** afin de tirer parti de nos forces collectives ;
- Nous utilisons des données et des solutions innovantes pour mesurer notre impact et améliorer notre efficacité ;
- Nous concentrons les dépenses de la Fondation sur les actions nécessaires et **les activités à fort impact** ;
- Nous profitons de notre **présence sur le terrain** pour identifier et promouvoir les changements nécessaires en interagissant directement avec les cultivateurs ;
- Nous contribuons à **stimuler la demande** de cacao durable en aidant nos marques partenaires à communiquer avec leurs clients.

Cocoa Horizons représente actuellement 46,4 % du cacao de Barry Callebaut provenant de sources durables.

Le rapport complet 2022/2023 est disponible ici :

<https://www.cocoa Horizons.org/fr/rapports>



En vous associant avec Cocoa Horizons, vous soutenez les Objectifs de développement durable de l'ONU : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>



Note relative aux ODD de l'ONU : le contenu de la présente publication n'a pas été approuvé pour les Nations Unies et ne reflète pas les opinions de l'ONU, de ses représentants ou de ses États membres.

Nos résultats financiers 2022/2023

(en CHF)

+34 %

de revenus par rapport à l'année dernière, soit **13 millions CHF** pour soutenir nos activités.

Répartition des revenus*

Revenus du programme Cocoa Horizons

50 053 345

Dépenses du programme Cocoa Horizons

52 541 228

Prime aux cultivateurs et groupes de cultivateurs

22 804 936

14 638 331

Frais de productivité

5 220 950

Frais de communauté

4 836 169

Frais environnementaux

5 040 841

Frais administratifs

Nous finançons uniquement des activités qui servent les objectifs de la Fondation. Outre les primes versées aux cultivateurs, nous investissons dans trois autres domaines : productivité, communauté et environnement.

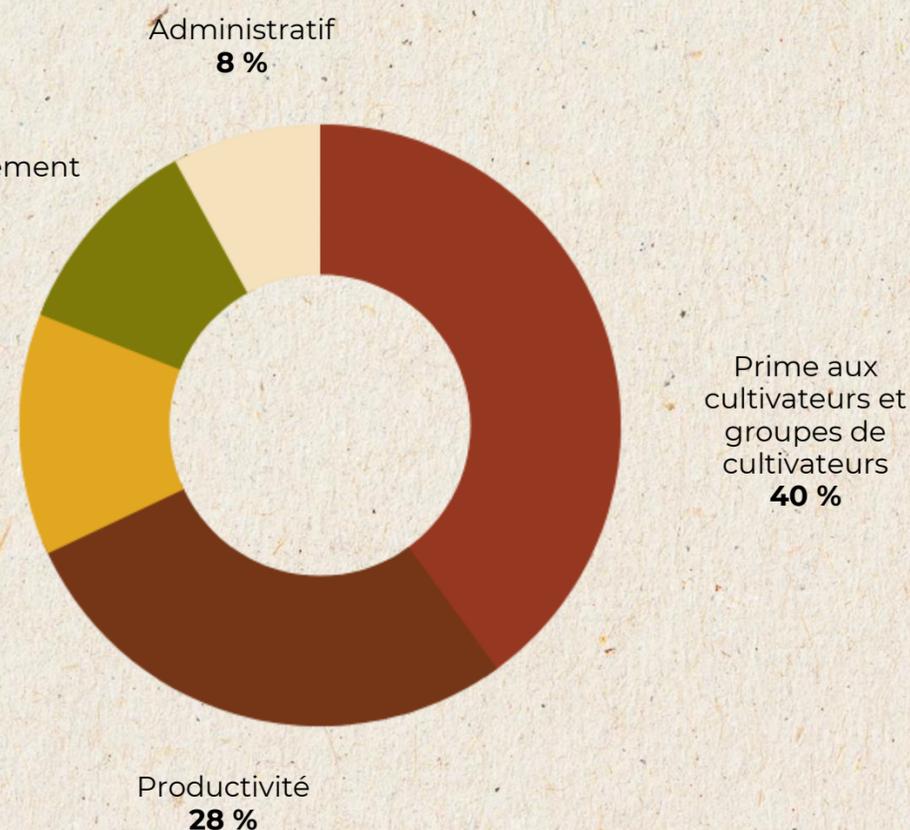
Dans un souci de transparence, cette rubrique fournit des détails sur les revenus et les dépenses de la Fondation en 2022/2023.

Nos activités ont été financées par :

- Les fonds perçus par les clients qui paient une prime lors de l'achat de cacao ou de produits chocolatés Horizons ;
- Un don de 4 millions CHF de Barry Callebaut ;
- Les soldes non dépensés lors de l'exercice 2021/2022.

Les activités sont mises en œuvre par les employés de Barry Callebaut et d'autres partenaires.

Note : les primes versées aux cultivateurs et aux groupes de cultivateurs sont basées sur le volume de fèves récoltées, alors que les dépenses touchant aux autres domaines sont effectuées à la discrétion de la Fondation Cocoa Horizons.



*La répartition des frais peut varier de +/- 5 à 10 % selon les conditions et spécificités locales.

Temps forts : aperçu général

Nous avons étendu le programme à de nouveaux cultivateurs et recruté de nouveaux groupes de cultivateurs.

+63 %

+96k cultivateurs ont livré du cacao par rapport à 2022

314

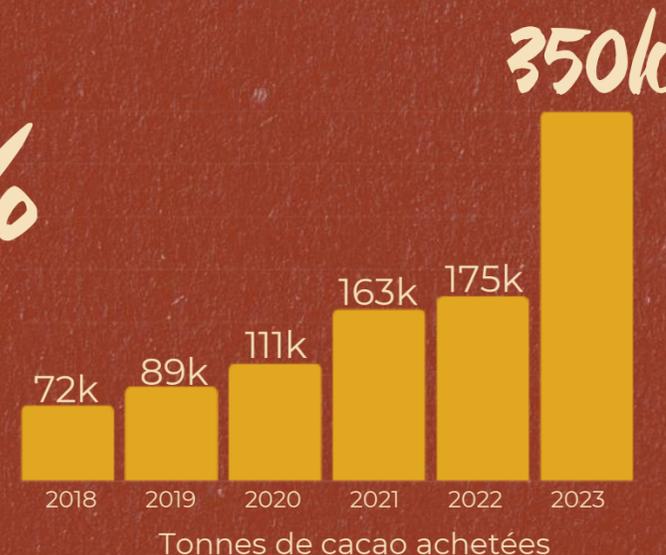
groupes de cultivateurs (+19 % par rapport à 2022)



Nous avons répondu à la demande croissante de cacao durable.

+100 %

+175k tonnes de cacao achetées par rapport à 2022



Les 350k tonnes comprennent 38k tonnes validées pour 2022 après la clôture de l'audit de l'année passée.

Nous avons attiré de nouveaux fonds.

+34 %

+13 millions CHF pour soutenir les activités de la Fondation par rapport à 2022

TRAÇABILITÉ

79 %

de cultivateurs fournissent des données complètes

→ 100 % d'ici à 2025

DES CULTIVATEURS PROSPÈRES

50 %

de cultivateurs de cacao vivent au-dessus du seuil de pauvreté international établi par la Banque mondiale à 2,15 dollars par jour

→ 100 % d'ici à 2025

DES COMMUNAUTÉS EMPOUVOIRÉES

99 %

des groupes de cultivateurs de notre chaîne d'approvisionnement directe participent à des activités de suivi et/ou de remédiation du travail des enfants

→ 100 % d'ici à 2025

UNE NATURE FLORISSANTE

59 % **168k**

de cacao dont il est prouvé qu'il ne contribue pas à la déforestation

tonnes de CO₂ absorbées (en CO₂e)

→ 100 % d'ici à 2025

Les cultivateurs et cultivatrices que nous soutenons

Afin de mieux comprendre les cultivateurs avec lesquels nous travaillons et les défis auxquels ils sont confrontés, nous collectons des données à travers des recensements. Ainsi, nous veillons à ce que nos activités résolvent les problèmes complexes que rencontrent les communautés et répondent à leurs besoins.

CHIFFRES CLÉS

247 383

cultivateurs ont livré du cacao

+63 %

par rapport à l'année précédente



La plupart des cultivateurs se trouvent en Côte d'Ivoire et au Ghana



15 %

de femmes

51

âge moyen

7,4

taille moyenne des ménages

79 %

de cultivateurs avec des données complètes

99,9 %

cultivateurs ont reçu leur prime*

49 349

cultivateurs reçoivent leur prime par voie numérique



*Au moment de la publication du rapport. Le versement des primes restantes est en cours, l'objectif étant d'atteindre 100 % d'ici la fin de l'exercice en cours.

Des agriculteurs prospères

Nous progressons dans notre démarche visant à aider les cultivateurs à sortir de la pauvreté. Nous avons fait la moitié du chemin, puisque 50 % des cultivateurs qui bénéficient de Cocoa Horizons vivent au-dessus du seuil international d'extrême pauvreté défini par la Banque mondiale.

Moins de formation, plus d'action.

Cette année, le programme Cocoa Horizons a poursuivi sa transition en vue de passer d'une approche essentiellement axée sur la formation à une approche centrée sur les travaux pré-récolte.

À travers cette démarche, nous aidons les cultivateurs en leur fournissant de la main-d'œuvre pour les opérations d'élagage et de pulvérisation.

Cette mesure bénéfique pour tous est très bien accueillie, car elle entraîne :

- Des rendements accrus pour les cultivateurs bénéficiaires ;
- Une source de revenus supplémentaire et diversifiée pour les membres du groupe de travail en dehors des périodes de récolte. Ces membres sont souvent de jeunes cultivateurs ou des cultivateurs possédant une petite exploitation ;
- L'acquisition de nouvelles compétences pour les membres ;
- La reproduction des pratiques de pré-récolte dans les exploitations des membres et chez les membres de la communauté.

Outre les travaux pré-récolte, un coaching individuel est mis en place pour répondre aux besoins de chaque cultivateur.

Les plans d'activités agricoles sont la clé de voûte de l'accompagnement des cultivateurs :

- Un diagnostic établi avec le cultivateur permet d'identifier ses besoins spécifiques.
- Le cultivateur bénéficie d'un coaching et de conseils.
- Des ressources améliorant la productivité sont proposées au cultivateur (engrais, etc.).

Ces mesures éprouvées améliorent les rendements et, par conséquent, le revenu des cultivateurs.

Perspectives pour 2024

Pour transformer la culture du cacao, nous continuerons à ajuster notre offre de services agricoles. Pour ce faire, nous nous efforcerons de mieux comprendre les profils des cultivateurs et de proposer des mesures adaptées.

Nous développerons également le paiement par voie numérique des primes.

En améliorant sans cesse notre modèle agricole, nous contribuons à créer un environnement favorable qui permet aux agriculteurs de disposer à long terme d'un revenu décent.

66

Autrefois, mon exploitation était très dense, j'avais beaucoup de cacaoyers et mes cabosses pourrissaient. Grâce au service d'élagage dont j'ai bénéficié, mes arbres ont maintenant suffisamment de lumière. Je vois la différence. Je récolte quatre sacs supplémentaires par saison. Ces sacs me permettent de financer les études de mes enfants. Tout comme mes cabosses, ils obtiennent d'excellents résultats.

99



Peace Owusu, cultivatrice de cacao depuis 23 ans, communauté de Juaso, région Ashanti, Ghana.



Des agriculteurs prospères



168 567

cultivateurs de cacao au-dessus du seuil international de pauvreté établi par la Banque mondiale à 2,15 dollars par jour

+39 % par rapport à l'année précédente



84 692 **+39 %** par rapport à l'année précédente
cultivateurs diplômés



126 714 **+5 %** par rapport à l'année précédente
cultivateurs ayant bénéficié de services agricoles



44 412 **+9 %** par rapport à l'année précédente
cultivateurs bénéficiant de kits de productivité



49 349 *n/a*
cultivateurs recevant une prime par voie numérique



16 707 **+191 %** par rapport à l'année précédente
hectares bénéficiant de travaux pré-récolte



2 246 806 **+18 %** par rapport à l'année précédente
jeunes plants de cacaoyers distribués



Des communautés empouvoirées

Empouvoier la communauté pour protéger les enfants

Cette année, presque tous les groupes de cultivateurs (99 %) ont mis en place des mesures de suivi et de remédiation du travail des enfants. Cela nous a permis d'identifier 44 724 cas de travail infantile. Si le nombre de cas de travail des enfants identifiés a augmenté en raison de l'élargissement du suivi, nous avons contribué à leur résolution, au cours de l'année fiscale écoulée. 55 674 (+51 %) des cas signalés cette année et les années précédentes sont en cours de remédiation.

Pour régler ces cas, nous collaborons avec nos partenaires dans les domaines suivants :

- Délivrance d'actes de naissance ;
- Accès aux classes passerelles ;
- Fourniture de kits scolaires ;
- Sensibilisation à la protection de l'enfance.

Parallèlement, les membres des communautés sont sensibilisés aux questions sociales et de genre afin de faciliter l'empouvoirement des femmes. Les femmes jouent un rôle majeur dans la protection de l'enfance, car elles sont plus disposées à investir dans le bien-être de leurs enfants.

Notre approche vise par ailleurs à aider les communautés à assurer et à diversifier leurs revenus.

Les AVEC (Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit) permettent à leurs membres de mutualiser leurs économies et de collecter des ressources pour créer une entreprise ou financer les besoins d'un ménage (soins, frais de scolarités, etc.).

Cette année, 1,2 million CHF d'épargne ont été collectés. La moitié de cette somme a été investie au niveau de la communauté, dont plus d'un tiers dans l'éducation des enfants. Les AVEC sont principalement composées de femmes entrepreneures qui ont ainsi accès à des financements.

Perspectives pour 2024

Nous modifions notre modèle pour renforcer notre approche des systèmes communautaires. Dans ce cadre, nous allouons davantage de ressources à la protection des enfants à différents niveaux :

- Coopération avec les gouvernements afin de renforcer les dispositifs nationaux de protection de l'enfance ;
- Collaboration avec les communautés afin d'améliorer les infrastructures ;
- Garantir l'accès à une éducation de qualité ;
- Améliorer les moyens de subsistance des membres des communautés.

Enfin, nous mettrons en œuvre une diligence raisonnable en matière de droits humains, couvrant le travail des enfants et le travail forcé, en suivant les six étapes du processus défini par l'OCDE afin d'évaluer et de traiter tous les préjudices liés aux activités de notre chaîne d'approvisionnement.

66

La mise en place d'un comité de développement communautaire nous a permis de nous réunir pour répondre à nos besoins. Nous nous sommes tout d'abord procuré une pompe à eau. Nos femmes parcouraient tous les jours de longues distances pour aller chercher de l'eau dans les villages voisins. Notre deuxième réussite a été la création d'une école.

Le comité nous a rendus visibles, ce qui nous a permis d'obtenir des fonds publics pour créer une école. Nous avons ensuite mobilisé tout le village pour la construction du bâtiment. Ce comité a fait naître un sentiment d'appartenance et de fierté à Akakro. Rêver ne suffit pas. Il faut retrousser ses manches et agir. C'est ce que le comité nous permet de faire.

99

Cyprien Kouassi Kouadio,
cultivateur de cacao depuis 20
ans à Akakro, Côte d'Ivoire



Des communautés empouvoirées



99 % +4 % par rapport à l'année précédente

des groupes de cultivateurs de notre chaîne d'approvisionnement directe ont mis en place des mesures de suivi et de remédiation du travail des enfants



163 532 +26 % par rapport à l'année précédente

cultivateurs formés aux questions sociales et de genre



44 724 +131 % par rapport à l'année précédente

cas de travail infantile identifiés



1 249 +12 % par rapport à l'année précédente

AVEC créées ou opérationnelles



55 674 +51 % par rapport à l'année précédente

cas de travail infantile en cours de résolution



69 % -3 % par rapport à l'année précédente

des membres des AVEC sont des femmes



9 343 +255 % par rapport à l'année précédente

cas de travail infantile remédiés



CHF 1,2 million n/a

montant total économisé grâce aux AVEC

CHF 0,7 million n/a

montant total prêté par les AVEC



Une nature florissante

Nous poursuivons nos efforts pour atteindre l'objectif zéro déforestation et nous adapter à l'évolution rapide de la législation.

Nous avons continué à cartographier les parcelles agricoles afin d'assurer la transparence et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, tout en élargissant notre base de cultivateurs.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de pratiques agricoles et d'initiatives paysagères à faible émission de carbone.

Cette année, nous avons étendu notre solide approche agroforestière qui couvre désormais plus de 14 000 hectares. Les cultivateurs se montrent de plus en plus intéressés par le paiement pour services environnementaux (PSE), qui les aide à diversifier leurs revenus. Les cultivateurs qui adoptent le PSE sont payés sur une base annuelle pour assurer la survie des arbres plantés. Des PSE ont déjà été mis en place pour plus de 3 000 hectares.

Pour garantir un taux de survie élevé et l'élimination du carbone à long terme, nous équilibrons nos efforts. C'est pourquoi nous avons légèrement réduit la distribution de plants afin d'investir davantage dans l'entretien des arbres.

Le reboisement hors parcelle de cacao s'est poursuivi, puisque nous avons doublé le nombre de plants d'arbres distribués aux agriculteurs à cette fin.

S'adapter à l'évolution du cadre législatif

D'ici à 2025, tout le cacao importé en Europe devra être conforme au nouveau règlement européen sur la déforestation (RDUE).

Pour nous adapter à ce changement, nous avons revu notre méthode. Actuellement très conservatrice, notre méthodologie évoluera pour se conformer au RDUE.

Cette année, nous avons réussi à éliminer 19 % de CO₂ en plus grâce à nos activités d'agroforesterie, contribuant ainsi aux objectifs de réduction des émissions Scope 3 de nos clients.

Perspectives pour 2024

Nous continuerons à cartographier les plantations afin de garantir la diligence raisonnable en matière de déforestation.

Nous renforcerons l'agroforesterie et les initiatives paysagères à grande échelle afin d'avoir un impact positif sur les forêts.

Nous aiderons nos partenaires à se conformer au RDUE grâce à des outils d'évaluation et d'atténuation des risques.

66

Notre ambition ne se limite pas à la lutte contre la déforestation. Nous souhaitons, à l'avenir, investir dans de vastes initiatives axées sur la conservation des forêts. Dans le même temps, nous entendons empouvoier les communautés, favoriser la prospérité des cultivateurs grâce à une augmentation à long terme de la productivité des cultures de cacao dans des zones écologiquement adaptées, tout en atténuant l'impact du changement climatique, en préservant les écosystèmes et en rétablissant la biodiversité naturelle sur les terres agricoles existantes.

99



Tilmann Silber, responsable du programme mondial sur les forêts et le carbone, Barry Callebaut

Une nature florissante



59 % *n/a*

de cacao dont il a été prouvé qu'il ne contribue pas à la déforestation



79 % *n/a*

de parcelles cartographiées avec des polygones



14 099

+77 % par rapport à l'année précédente

hectares d'agroforesterie mis en place



198 164

+21 % par rapport à l'année précédente

cultivateurs formés à la protection de l'environnement



168 348

+19 % par rapport à l'année précédente

tonnes de carbone éliminées grâce à l'agroforesterie



3 019 *n/a*

hectares d'agroforesterie entretenus



99 400

+96 % par rapport à l'année précédente

plants d'arbres distribués à des fins de restauration en dehors des parcelles de cacao



2 746 684

-32 % par rapport à l'année précédente

plants d'arbres d'ombrage distribués aux cultivateurs



CHF 130k *n/a*

Paiements aux cultivateurs pour les services environnementaux